

RCS : CAEN Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00410 Numéro SIREN : 498 259 761 Nom ou dénomination : A.C.S.
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/10/2023 sous le numéro de dépôt 7797

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2023
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*05

Désignation de l'entreprise		A.C.S SARL		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		2 rue d'Atalante 14200		HEROUVILLE SAINT CLAIR		
SIRET		4 9 8 2 5 9 7 6 1 0 0 0 1 9				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12		
				Exercice N clos le		
				3 0 0 6 2 0 2 3		
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		
		1		2		
				Net		
				3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Fonds commercial *	010		012		
	Autres *	014	78 076	016	43 851	
					34 225	
	Immobilisations corporelles *	028	3 169	030	3 169	
	Immobilisations financières * (1)	040	1 555 550	042	1 555 550	
	Total I (5)	044	1 636 795	048	1 589 775	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070	
		Autres * (3)	072	373 230	074	373 230
		Valeurs mobilières de placement	080		082	
		Disponibilités	084	53 581	086	53 581
		Charges constatées d'avance *	092		094	
		Total II	096	426 812	098	426 812
		Total général (I + II)	110	2 063 607	112	2 016 587
PASSIF				Exercice N NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	163 550			
	Ecarts de réévaluation	124				
	Réserve légale	126	16 355			
	Réserves réglementées *	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants	131			459 381	
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136	501 404			
	Subventions d'investissement	137				
	Provisions réglementées	140				
		Total I	142	1 140 691		
	Provisions pour risques et charges	154				
	Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	809 452			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	2 575			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ...	169	14 183		63 869	
		172				
	Produits constatés d'avance	174				
	Total III	176	875 896			
	Total général (I + II + III)	180	2 016 587			
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	611 663
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

CERTIFIÉ
CONFORME

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise A.C.S SARLNéant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

Exercice N clos le

3 0 0 6 2 0 2 3

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210		
	Production vendue {	biens		dont export et livraisons	215		214		
		services *		intracommunautaires	217		218	141 648	
		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
	Production stockée*							224	
	Production immobilisée*							226	
	Subventions d'exploitation reçues							230	205
Autres produits							232	141 853	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							234		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							236	
	Variation de stocks (marchandises)*							238	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							240	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							242	7 970
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail :	- mobilier :		- immobilier :		244	762	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE *	243		311		250	97 198	
	Rémunérations du personnel*							252	11 773
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							254	15 615
	Dotations aux amortissements*							256	
	Dotations aux provisions							262	8
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259						
cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260								
Total des charges d'exploitation (II)							264	133 327	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	8 527	
Produits financiers (III)		280	505 423		Charges financières (V)		294	7 885	
Produits exceptionnels (IV)							290		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347					300		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348							
Impôt sur les bénéfices* (VII)							306	4 660	
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)							310	501 404	
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	501 404	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles*					322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)					324	4 660		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
	Déductions								
Dont divers	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU - TE (44. octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	BUD (44 sexdecies)	992							
	Créance due au titre du report en arrière du déficit					346		350	475 000
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)					655			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)					643			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)					645			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)					647			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)					648			
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)					641			
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)					990			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)					649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							352	31 064	
Déficits		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				356		360	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *									
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :									
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS							370	31 064	
		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				372			

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : A.C.S SARL						Néant ☐ *					
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	78 076	412		414		416	78 076				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430	2 070	432		434		436	2 070				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	1 099	472		474		476	1 099				
Immobilisations financières		480	1 555 550	482		484		486	1 555 550				
TOTAL		490	1 636 795	492		494		496	1 636 795				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500	28 236	502	15 615	504		506	43 851				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520	2 070	522		524		526	2 070				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	1 099	562		564		566	1 099				
TOTAL		570	31 405	572	15 615	574		576	47 020				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5	(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
		6	7	8	9	10							
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme			⑤	⑥	⑦	⑧	
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL				596		585	597	599					

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGL Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A.C.S SARL

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agence- ments amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	
Déficits transférés de plein droit (article 209- II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2) 982 ter
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		860	
Total des déficits restant à reporter		870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	28 508
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	793
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

A.C.S.
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 163.550 euros
Siège Social : HEROUVILLE SAINT CLAIR (14)
ZAC CITIS - 2, rue d'Atalante
RCS CAEN 498.259.761

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 27 SEPTEMBRE 2023

*** Proposition de résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023**

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023, soit un bénéfice de 501.404 €, de la manière suivante :

- Virement de la totalité du résultat, y compris les centimes additionnels, au poste « autres réserves ».

L'Associé unique rappelle qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices clos :

EXERCICE	DIVIDENDE GLOBAL	DIVIDENDE OUVRANT DROIT A ABATTEMENT	DIVIDENDE N'OUVRANT PAS DROIT A ABATTEMENT
AGO du 31/05/2023 (distribution de réserves)	120.000 €	120.000 €	-
30/06/2022	-	-	-
30/06/2021	-	-	-
29/02/2020	-	-	-

*** Décision de l'Associé Unique :**

Cette décision est adoptée par l'Associé unique.

Certifié conforme
Le gérant

